COLLEGE DU VAL DE SAYE

INSCRIPTIONS AUX TRANSPORTS SCOLAIRES

Avant le 20 juillet 2024 Après cette date, 24€ de frais d'inscription vous seront facturés

 Directement sur le site internet à compter de début juin 2024 : http://transports.nouvelle-aquitaine.fr

<u>Ou</u>

- Au Syndicat Intercommunal à la Mairie de St Yzan de Soudiac

A compter de début juin 2024, exception faite des semaines 23 et 27 (service fermé) avec :

- La fiche d'inscription à compléter sur place,
- Une photo,
- o L'avis d'imposition 2023 complet (sur revenu 2022),
- o Le paiement (chèques et espèces uniquement).